

tenue par Monsieur ZUPAN, Président(e) du Tribunal
En présence de Madame ROULLEAU, Greffière

10 heures 00

01) DOSSIER N° 2403755 RAPPORTEUR: Monsieur David ZUPAN

Titre de l'affaire REFERE SUSPENSION - URBANISME - Décision du marie d'Auxerre du 25/04/2024 s'opposant à la déclaration préalable de travaux déposée par la Sté Totem France (mandatée par la Sté Free Mobile) en vue de l'installation d'une antenne relais sur un bâtiment existant situé 5 avenue Jean Moulin à Auxerre ainsi que la décision implicite de rejet de son recours gracieux.

Nom des parties
Demandeur TOTEM FRANCE
Défendeur COMMUNE D'AUXERRE

Représentants des parties
SELARL GENTILHOMME AVOCATS
Mairie

Arrêté le 06/11/2024
Le président du tribunal